

# Toujours plus de missions pour l'association Épisode

**Santé publique.** Les membres du conseil d'administration font le point sur la situation du territoire et les actions à venir.

**É**pisode est une association loi 1901, qui a été créée en 1990. Elle a pour objectif d'apporter des réponses concrètes, aux problèmes des addictions et du mal-être des jeunes de moins de 25 ans. Elle rassemble de ce fait des personnes bénévoles, qui mobilisent du temps et de l'énergie, pour interpeller sans relâche la société sur cette problématique, dont les consommations excessives, et toutes formes de dépendance. Elle compte également 35 personnes salariées spécialisées, dont 26,79 ETP (équivalent temps pleins). Présente sur le territoire depuis 29 ans, cette structure s'est donné pour mission de couvrir tout l'Ouest héraultais, notamment depuis quelques années déjà, les "zones blanches", auparavant éloignées de son action.

## Un maillage de partenaires

Lors du dernier séminaire, sa nouvelle présidente, Françoise Arnaud Rossignol, a expliqué les fondations de cette structure : « la création de cette association a été une démarche citoyenne. Elle est gérée par des militants qui travaillent sur les problématiques de précarité. L'implantation sur ce territoire a pu se faire grâce à un maillage de partenaires, composé de professionnels de la santé, de l'éducation, des services sociaux..., venant en complémentarité avec les institutions locales, au travers d'actions financées par les services publics, dont le principal est l'Agence régionale de la

santé. On répond aussi à des appels à projets, des collectivités locales. Ce qui nous relie, c'est l'approche préliminaire. On est là pour répondre à une question de service public, et il est bon de dire qu'Épisode propose des services gratuits, de proximité, mais aussi une garantie d'anonymat. On fonctionne en partenariat étroit aussi avec l'hôpital de Béziers pour faciliter l'accompagnement de nos publics, jusqu'au sevrage. Pour nous, il est précieux aussi de tisser des liens forts entre membres du conseil d'administration et les salariés, qui s'occupent de l'accueil, de la prise en charge et de l'accompagnement. » Pour Antonia Dandé, nouvellement nommée directrice de la structure, les actions de prévention en extérieur permettent aussi « d'inscrire notre action dans la durée. C'est ce qui nous pousse à innover. On parle de soins, d'écoute et d'accompagnement, mais il y a aussi la réduction des ris-



■ Ils ont à cœur d'apporter des solutions concrètes aux problèmes d'addiction.

ques. Lors des fêtes, où est consommé de l'alcool en quantité, on se rend sur les lieux pour discuter, sans discours moralisateurs, ni d'absti-

nence. Nous mettons à disposition des éthylo-tests, des préservatifs, de l'eau et des madeleines... Une présence qui s'ajoute à celle d'APS34 (Asso-

ciation de prévention spécialisée de l'Hérault NDLR). »

MICHELLE RIVIERE  
mriviere@midilibre.com

## Les outils sont mis à disposition des publics à risque par la structure

**Le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addiction (CSAPA).** Implantées à Béziers et Agde (une antenne à Bédarieux et des permanences à Roujan et Capestang), ces structures accueillent les mineurs et jeunes adultes, les conseillent et les orientent vers des consultations spécialisées, pour mettre en place des traitements

de substitution. Une permanence est aussi assurée au centre pénitentiaire de Béziers. Les personnels du CSAPA participent aussi à des actions dans les lycées, en partenariat avec les chefs d'établissements, ainsi qu'avec les Missions locales d'insertion. Contact au 04 67 76 18 38.

**Le Point accueil écoute jeunes (PAEJ).** L'équipe de

professionnels accueille sur Béziers, Agde et Pézenas, les jeunes et les parents, pour mettre en parole le mal-être, rétablir la communication avec l'entourage, prévenir les décrochages et orienter vers la structure adaptée. La plus value de ces PAEJ, est de toucher des jeunes vulnérables, éloignés du dispositif. La structure biterroise accueille depuis peu aussi, la Maison

des adolescents, qui n'existaient jusque-là qu'à Montpellier. Contact au 04 67 76 87 10. **Consultation Jeunes consommateurs (CJC).** Implantée à Béziers (une antenne à Bédarieux et des permanences à Olonzac et St-Pons-de-Thomières), la structure propose des consultations aux jeunes consommateurs et leurs proches. Contact au 04 67 76 18 38.

## À PROPOS

### Les publics visés

Pour les membres du conseil d'administration, « l'addiction est complexe, car elle est en relation avec la souffrance psychique et le stress social, dans un environnement qui n'est pas protecteur. Il y a la question du sens. Ce sont des mineurs et jeunes adultes, généralement, qui ont des vulnérabilités. Aujourd'hui, on peut considérer que 22 % des mineurs ont été en contact avec le cannabis, et que 12 à 15 % des mineurs sont dans le mal-être. Cela, à cause d'une fragilité biologique ou socio-familiale. » Dans l'Hérault, il y a plus de 1 000 places en famille d'accueil ou foyer, et entre 3 000 et 4 000 jeunes sont suivis en assistance éducative. 10 à 12 % des familles sont touchées, et pas toujours des familles dans la précarité.

Pour l'association, « les politiques manquent cruellement de moyens pour trouver des réponses, notamment sur les mauvaises fréquentations, que ces jeunes, fragiles, ont sur le numérique. On voit par exemple, des adolescents dépressifs qui se regroupent, développent des addictions, apprennent à se scarifier, ou pensent même au suicide. » Et de faire remarquer que : « L'État a l'arsenal le plus répressif, et parallèlement, il y a les populations les plus touchées, en France. Peut-être a-t-on mis la barre trop haut ? C'est surtout que mettre des populations à risques en prison, n'est pas la réponse adaptée pour ces mineurs. Il a vraiment des questions sociales qui se posent ! »